

Juillet 2026

Permanence de Mairie

Le Journal des Guyencourtois

Lundi :17h30-19h00

Le mot du Maire

Chères Guyencourtoises, chers Guyencourtois,

C'est avec plaisir que je vous présente cette deuxième édition de notre « Journal des Guyencourtois » qui, d'après les nombreux retours reçus, était particulièrement attendue et appréciée par les habitants de notre commune.

Ce bulletin a pour vocation de vous informer de manière simple et transparente sur la vie municipale, les projets en cours et les décisions prises par vos élus. Parce qu'une commune se construit avec ses habitants, il nous semble essentiel de vous tenir régulièrement informés des actions menées et des orientations retenues pour l'avenir de notre village.

Cette deuxième édition revient notamment sur les principales décisions adoptées lors des conseils municipaux des 20 mars 2026, 28 avril 2026 et 5 juin 2026.

Avec l'ensemble de l'équipe Municipale, nous restons pleinement mobilisés pour agir au quotidien au service de Guyencourt-sur-Noye et de ses habitants, dans un esprit de proximité, d'écoute et de responsabilité. Je vous souhaite une excellente lecture.

Le Maire, Sébastien Havet



Faut que ça brille !

En la journée du 11 Avril, toute l'équipe du conseil municipal s'est affairé à remettre au propre tout le site de la salle des fêtes de Guyencourt-sur-Noye. L'objectif : permettre à la commune de fournir un service de qualité lors des locations ou des événements communaux. Merci à eux pour leur volontariat et profitons de leur efforts dans le respect du travail fournit ce jour !



INFOS PRATIQUES

Le Pass annuel vous permet d'accéder à l'ensemble des spectacles de la saison culturelle à tarif préférentiel (hors tarifs spécifiques).

Une billetterie en ligne www.billetweb.fr/pro/ccaln vous permet d'acheter vos places de spectacle.

Une billetterie physique est ouverte 30 minutes avant le début des spectacles lorsqu'il reste des places. Paiement en espèce ou chèque.

PASS
SAISON CULTURELLE
3^{ème} ÉDITION
2025 / 2026
Avre Luce Noye

PASS ANNUEL SOLO: **20€**

PASS ANNUEL DUO: **35€**

PASS ANNUEL FAMILLE (4 PERSONNES): **50€**

ENTRÉE UNIQUE ADULTE: **5€**

ENTRÉE UNIQUE -16 ANS: **4€**

GRATUIT JUSQU'À 12 ANS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
CONTACTEZ LE SERVICE CULTURE :

Léna VIARTEIX

03.22.09.03.15
culture@avrelucenoye.fr

TARIFS SPÉCIFIQUES HORS PASS CULTURE

PAGE 8

10€ / ADULTE
GRATUIT -12 ANS

PAGE 23

15€

PAGE 26

INITIATION + BAL : **10€**
BAL SWING SEUL : **5€**

Recette d'été

AUBERGINES ROTIES farcies au quinoa & feta



35 MIN
au four



4 à 6
personnes



200°C
four chaud

LES INGRÉDIENTS

- 3 grosses aubergines
- 120 g de quinoa
- 150 g de feta
- 250 g de tomates
- 1 oignon, 2 gousses d'ail
- Persil, basilic, origan
- Parmesan râpé
- Huile d'olive, citron, sel, poivre



LES ÉTAPES

- 1 Rôtir les aubergines 20 min à 200 °C.
- 2 Cuire le quinoa.
- 3 Faire revenir oignon, ail, chair d'aubergine et tomates. Laisser compoter 3 min.
- 4 Mélanger avec quinoa, feta, herbes fraîches et citron.
- 5 Farcir les aubergines, parsemer de parmesan et enfourner 15 min jusqu'à un dessus bien doré.

1 À 2 MIN
SOUS LE GRIL
pour un dessus
bien doré !



À SERVIR AVEC



Salade de roquette
et concombre

Rosé sec ou
blanc aromatique



VARIANTES GOURMANDES



Chèvre frais
à la place
de la feta



Olives noires
ou pignons
grillés



Une pointe
de piment
pour relever
le tout

LE RÉSULTAT



Une aubergine fondante,
une farce parfumée aux herbes,
feta et tomates, et un gratinage
irrésistible !



ASC



Le Week-end du 6 au 8 Juin, L'ASC a convié le village au spectacle du **Music Hall and Dance Compagny** pour la pièce "Abracadanse".

La Chandeleur a regalé les plus jeunes avec une soirée ciné-pizza lors d'une Boom après une réalisation de masque de carnaval.

Venez Célébrer le 13 Juillet au soir avec un repas et le célèbre feu d'artifice annuel, et le 14 juillet avec un concours de pétanque enfants et de Manille pour les plus grands

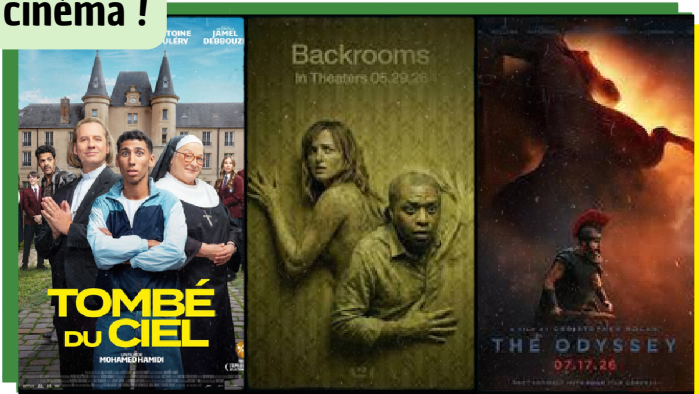


Les évènements à ne pas rater !

-Le 5.12.19 Juillet : Spectacle Spectaculaire à Folleville

-Samedi 11 Juillet : Concours de Pétanque à Ailly sur Noye

A Venir au cinéma !



SPECTACULAIRES!

15H-18H
GRATUIT, TOUS PUBLICS

5,12,19 JUILLET
FOLLEVILLE

5 JUILLET

MANTRA : ECOLE DE MUSIQUE DU VAL DE NOYE

GONIMANDE: CONCERT ETHNO-GROOVE

LES PETARDS MOUILLES :
LE DJÉNIE, SPECTACLE FORAIN

12 JUILLET

NO DEVILS: CONCERT FUNK/POP/ROCK

LA RUSTINE : QUINCAILLERIE#1 MOBY DICK

19 JUILLET

P.14: LA GRANDE BOUM! LECTURE-SPECTACLE

MONOKINI: CONCERT RÉTRO TWIST ET YÉYÉ

RENSEIGNEMENTS : OFFICE DE TOURISME AVRE LUCE NOYE

AU: 03.22.41.58.72

ACCUEIL.TOURISME@AVRELUCENOYE.FR



INFORMATIONS COMMUNALES

Conseil municipal du 20 mars 2026:

Lors de cette séance, le Conseil municipal a procédé à l'élection du Maire ainsi que des adjoints. M. Sébastien Havet a été élu Maire à l'unanimité, M. Tony Bellier a été élu Premier adjoint et Mme Audrey Fournier Deuxième adjointe, également à l'unanimité. Les conseillers municipaux ont ensuite été désignés pour siéger dans les différentes commissions communales et représenter la commune auprès des organismes partenaires. La liste complète est consultable en mairie. L'importance de la présence des élus lors des manifestations, cérémonies et événements communaux a été rappelée afin de renforcer les liens avec les habitants et de témoigner de leur engagement dans la vie locale. Enfin, il a été confirmé que la permanence de la mairie se tiendra chaque lundi de 17 h 30 à 19 h. Ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux selon un planning de rotation, elle permettra à chacun de mieux appréhender le fonctionnement de la mairie, les missions des services municipaux et les attentes des administrés, tout en favorisant la proximité avec la population.

Conseil municipal du 28 avril 2026:

Le Conseil municipal a adopté le budget 2026, présenté à l'équilibre, et a décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition de 2025 afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants. Les subventions aux associations ont été votées et la gratuité de la salle des fêtes a été reconduite pour les associations communales. Les élus ont rappelé que l'entretien courant des trottoirs demeure à la charge des riverains, conformément à l'arrêté municipal. Ils ont également été informés de la fermeture de la classe de Remiencourt à la rentrée 2026, malgré la mobilisation des maires du SISCO, et des démarches engagées pour accompagner les familles concernées.

Enfin, afin de renforcer la sécurité routière, le maire a sollicité la gendarmerie d'Ailly-sur-Noye pour la mise en place de contrôles de vitesse réguliers dans la commune.

Conseil municipal du 5 juin 2026:

La séance a été principalement consacrée à la désignation des représentants de la commune pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Ont été élus : M. Sébastien Havet en qualité de délégué titulaire, ainsi que Mme Audrey Fournier, Mme Marine Moser et Mme Eloïne Debled en qualité de suppléantes. Le Conseil municipal a également désigné un correspondant Défense. Cette mission, qui assure le lien entre la commune et les services de défense et d'information sur le parcours citoyen, le recensement militaire, la Journée Défense et Citoyenneté ainsi que le Service national universel, a été confiée à Mme Eloïne Debled, dont la candidature a été approuvée à l'unanimité.

Conseil municipal du 23 juin 2026:

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la réalisation de deux projets d'amélioration du cimetière communal : l'installation d'un caveau d'attente et l'engazonnement de l'ensemble des allées. Ces aménagements, dont les travaux débiteront en septembre ou octobre 2026, ont pour objectif de rendre ce lieu plus agréable pour les familles tout en apportant une réponse durable aux problèmes de mauvaises herbes constatés dans les allées. Les élus ont également fait le point sur l'organisation des festivités des 13 et 14 juillet ainsi que de la fête du village. Un flyer d'information sera prochainement distribué à l'ensemble des habitants. Durant la période estivale, l'équipe municipale poursuivra plusieurs actions d'embellissement de la commune, notamment avec la création et l'installation de mobilier urbain ainsi que le remplacement de la barrière de l'allée principale du cimetière. Enfin, M. le Maire a remercié les adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication dans la vie de la commune. Enfin, M. le Maire a remercié les adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication dans la vie de la commune. Entre le 20 mars et le 23 juin 2026, l'équipe municipale a participé à 11 réunions avec différents partenaires institutionnels (AMEVA, CCALN, Sous-préfecture, etc.), illustrant son engagement constant au service de la commune et de ses habitants.

Le Conseil municipal poursuit ainsi son engagement au service des habitants, avec pour objectif d'assurer une gestion responsable de la commune, de soutenir la vie associative et de préserver la qualité de vie de tous.